



Affaire suivie par : SP
Téléphone : 04 67 61 61 61
Mél : sgc-rh-recrutement@herault.gouv.fr

**AVIS DE RECRUTEMENT PAR LA VOIE DU PACTE
D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF DE L'INTERIEUR ET DE L'OUTRE-MER
POUR LA REGION OCCITANIE**

La Préfecture de Région Occitanie recrute, au profit de la direction départementale de la sécurité publique du Tarn-et-Garonne (82), un adjoint administratif de l'intérieur et de l'outre-mer par la voie du PACTE (parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État).

Conditions générales :

Ce recrutement est ouvert aux candidats des deux sexes :

- de 16 à 28 ans au plus, sortis du système éducatif sans diplôme ou sans qualification professionnelle reconnue et avoir un niveau de qualification inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnel (niveau IV - baccalauréat) ;
- d'au moins 45 ans, en situation de chômage de longue durée, et être bénéficiaire du revenu de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- de nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de la Communauté Européenne ou de l'Espace Économique Européen ;
- remplissant les conditions d'accès aux emplois de la fonction publique (jouir de ses droits civiques ; se trouver en possession d'un casier judiciaire dont les mentions éventuelles ne sont pas incompatibles avec l'exercice des fonctions ; se trouver en position régulière au regard du code du service national).

Le PACTE est un contrat d'une durée de 12 à 24 mois à temps plein contenant une période d'essai de deux mois. Il intègre une formation en alternance en vue d'acquérir une qualification en lien avec l'emploi exercé.

À l'issue du parcours de professionnalisation, le PACTE permet d'être titularisé dans le corps ou le cadre d'emplois visé, à l'échéance du contrat et après vérification de vos aptitudes par une commission.

Statut :

- salarié en contrat de travail de droit public à durée déterminée (CDD) et à temps complet ;
- Rémunération équivalente au minimum de traitement de la fonction publique pour les plus de 26ans. Elle ne peut être inférieure à 55 % si vous avez moins de 21 ans et à 70 % au-delà de 21 ans ;
- accompagnement par un tuteur pendant toute la durée du PACTE.

Avantages :

- une formation qualifiante suivie en alternance pendant 1 ou 2 ans ;
- une qualification et un poste de fonctionnaire titulaire en fin de contrat, rémunération selon le traitement de la fonction publique.

Le calendrier de recrutement :

- dates d'ouverture des inscriptions : du 19 octobre 2021 au 19 novembre 2021 ;
- date prévisionnelle des entretiens avec la commission de sélection pour les candidats retenus : début décembre 2021 ;
- date prévisionnelle de prise de fonction : fin décembre 2021.

Le dossier de candidature :

- une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat (une page maximum) ;
- un curriculum vitae (parcours scolaire, universitaire et professionnel) ;
- la copie de la carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Les modalités de recrutement :

Les dossiers seront examinés par la commission de sélection constituée à cet effet.

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien, d'une durée de 25 minutes, qui se déroulera dans le département du Tarn-et-Garonne.

À l'issue des entretiens, la commission arrêtera une liste d'admission sur laquelle figurera, par ordre de mérite, le nom du lauréat ainsi que, le cas échéant, une liste complémentaire.

Pour le Préfet de l'Hérault
La Directrice du SGCD de l'Hérault
et par subdélégation
L'adjointe à la chef de pôle Ressources Humaines

Sophie PIMENTINHA